

## II

Les conférences théologiques ont toujours été considérées comme un excellent moyen d'entretenir dans le clergé le goût de l'étude et de développer les connaissances nécessaires au prêtre dans l'exercice de ses augustes fonctions. Les Papes, les conciles du monde entier et en particulier ceux de Québec ont chaleureusement recommandé ces conférences. La science sacrée est la compagne indispensable de la piété dans le sacerdoce ; c'est dans les études sérieuses de théologie, d'histoire ecclésiastique, d'Écriture sainte, de droit canonique, de liturgie et d'ascétisme qu'on la puisera.

Il est important de se conformer aux sages règlements de la « Discipline » et à ceux de mon vénéré prédécesseur au sujet de l'assistance à ces conférences et de l'étude consciencieuse des questions proposées.

Messieurs les secrétaires devront m'expédier régulièrement les travaux des membres ; je me ferai un devoir d'en prendre une connaissance complète.

## III

Bien que l'Encyclique *Libertas* du Souverain Pontife ait été publiée longtemps avant ma nomination au siège de Chicoutimi, je crois cependant devoir au moins vous la communiquer, afin que vous puissiez en recueillir les précieux enseignements et en faire part à vos ouailles, lorsque vous le jugerez opportun. Ce document est l'un des plus remarquables et des plus importants du pontificat de Léon XIII ; le mal, qui mine les sociétés par leur base, y est attaqué dans sa racine même, dans l'abus que l'homme fait de la liberté. La doctrine profonde que renferme cette admirable encyclique exige une étude réfléchie, une méditation sérieuse ; mais la vive lumière qui s'en dégage nous fait voir la route à suivre et les écueils à éviter.

## IV

Un décret pontifical du 1<sup>er</sup> novembre dernier, ordonne que lundi 31 décembre, soit un jour d'actions de grâces au Sacré